

## Exemples d'actions CDT-CIMI

### TPE en traitement de surface d'Indre et Loire (10 pers.)

- Conception et fabrication d'un outillage spécifique permettant :
  - une automatisation plus complète de la production,
  - une réduction de l'impact environnemental du procédé par la suppression d'une opération polluante.
- Partenariat avec un centre de compétences régional (ICERMA à Vierzon),
- Montage d'un financement public par une PTR\*.

### TPE Mécasoudage d'Indre et Loire (3 pers.)

Accompagnement à la conception et à la réalisation de moyens de stockage et de levage spécifiques :

- Coordination d'intervenants extérieurs (Centres de compétences régionaux),
- Montage d'un financement public par une PTR\*.



### Entreprise spécialisée dans l'équipement de loisirs du Loir et Cher (4 pers.)

Le CIMI a apporté à l'entreprise son support pour mettre en forme son idée et engager une démarche de brevetabilité (2 brevets ont été déposés). Cet accompagnement s'est étendu à la recherche de financements qui ont permis à l'entreprise de :

- Financer le premier prototype (entièrement exécuté avec des sous-traitants régionaux),
- Recourir à un consultant spécialisé pour le lancement commercial,
- S'installer dans des locaux relais sur la zone de Romorantin.

\*PTR : Prestation Technologique Réseau

Le CIMI, organisme de Formation/Conseil, propose des prestations de qualité dédiées au développement des compétences des personnels et à l'amélioration de l'efficacité des organisations industrielles dans le but d'augmenter leur performance opérationnelle.

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, le CIMI se tient à la disposition des TPE/PME pour les assister à mieux cerner et exprimer leurs axes de progrès.

Des conseillers techniques et scientifiques sont à votre disposition pour :

- vous aider à trouver le bon interlocuteur ainsi que les financements publics disponibles,
- vous conseiller et vous accompagner par téléphone ou visite dans votre entreprise pour établir un diagnostic (entretien de 2 à 4 heures selon l'importance des projets).

**Pour tous renseignements,  
contactez-nous au  
02 54 74 97 03 - [cdt@cimi.fr](mailto:cdt@cimi.fr)  
[www.cimi.fr](http://www.cimi.fr)**



Le CIMI,  
CELLULE DE  
DIFFUSION  
TECHNOLOGIQUE





# Le rôle des différentes structures de diffusion et de transfert technologiques

## Les actions collectives du CIMI

Le développement des PME et l'innovation sont deux facteurs essentiels pour la relance de la croissance et la création d'emplois.

Ces PME peuvent s'appuyer sur des structures de diffusion et de transfert technologiques.

Il existe trois types de structures :



Les Cellules de Diffusion Technologique (CDT)

Les CDT ont essentiellement des activités de diagnostic et de conseil en développement technologique ainsi que la promotion des aides financières publiques.



Les Centres de Ressources Technologiques (CRT)

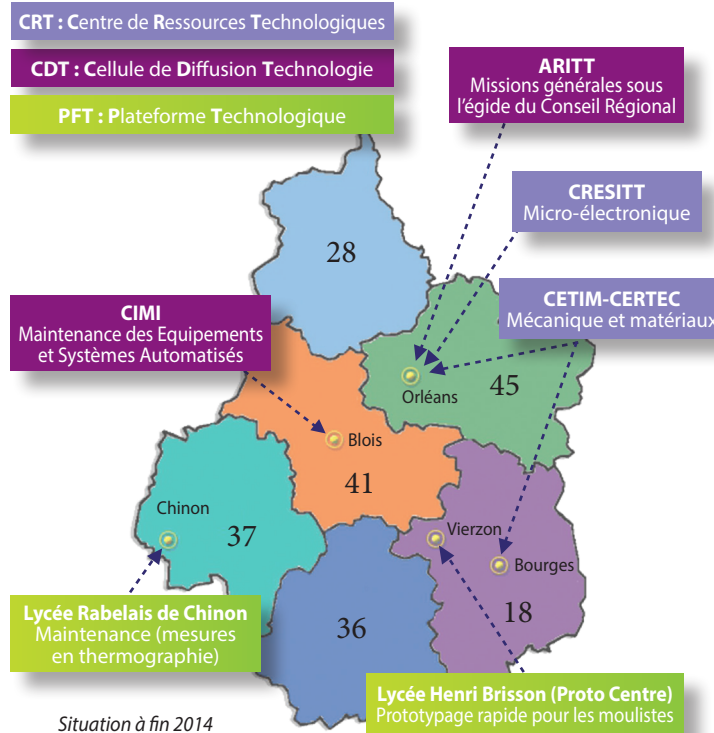
En plus des missions des CDT, les CRT disposent de laboratoires d'expertise et de recherche dans leurs spécialités.



Les Plates-Formes Technologiques (PFT)

Les PFT remplissent les missions d'une CDT et d'un CRT en s'appuyant sur les ressources d'organismes d'enseignement (lycées techniques, IUT...).

En Région Centre les structures labellisées se répartissent de la façon suivante :



### Missions d'Intérêt Général

- Sensibilisation (visites, réunions techniques et colloques),
- Assistance (orientation, diagnostic),
- Interfaçage actif (réseaux, clusters, pôles de compétitivité),
- Développement de partenariats avec les centres de compétences régionaux ou nationaux,
- Intégration et synergie avec le Réseau Centre Innovation,
- Promotion des aides financières publiques et des programmes associés,
- Veille technologique.

